

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
En date du 27 mars 2026

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

L'an deux mil vingt six le vingt sept mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Racrange s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de M. Laurent MENIERE, maire

Convocation : 16/03/2026

Présents : Laurent MENIERE, Eric CUNY, Michèle POTIER, Cyrille PERNET, Marilyne JACQUEMARD, Pascal DREYER, Jean-Marie GUERBER, Chantal VEBER, Jürgen CLEMENS, Nadia AKATAY, Anna CARUSO, Nicolas KARST, Valérie GOTTE, Gwenaëlle VICIC et Mathieu DREYER

Absents excusés : //

Qui avaient donné pouvoir à : //

2026-08 Délibération pour le versement des indemnités de fonctions aux adjoints au Maire

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Vu les arrêtés municipaux du 23/03/2026 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Considérant les taux maximums en vigueur depuis la loi 2025-1249 du 22 décembre 2025, portant création du statut de l'élu local, qui revalorise les indemnités des adjoints :

INDEMNITÉS DE FONCTION BRUTES MENSUELLES DES ADJOINTS AU MAIRE

(VALEUR DU POINT D'INDICE AU 1er janvier 2026)

Art. L. 2123-24, L. 2511-34 et L. 2511-35 du CGCT

POPULATION (nombre d'habitants)	TAUX MAXIMAL (en % de l'IB 1027)	INDEMNITÉ BRUTE (en euros)
Moins de 500	10,89	447,64
De 500 à 999	11,77	483,81
De 1 000 à 3 499	21,38	878,83
De 3 500 à 9 999	23,32	958,57
De 10 000 à 19 999	28,6	1 175,61
De 20 000 à 49 999	33	1 356,47
De 50 000 à 99 999	44	1 808,63
De 100 000 à 200 000	66	2 712,95
Plus de 200 000	72,5	2 980,13
Adjoints au maire d'arrondissement (Marseille et Lyon)	34,5	1 418,13

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'indexer les indemnités des 3 adjoints sur le plafond légal en vigueur en fonctions de la strate de la commune (soit de 500 à 999 habitants) soit 11.77% et ce à compter du 20/03/2026 date de leur élection (délibération n° 2026-06).

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le Maire, Laurent MENIERE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215705609-20260327-DCM202608-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE-DEPARTEMENT DE LA MOSELLE-ARRONDISSEMENT DE
FORBACH-CANTON DE SARRALBE
COMMUNE DE RACRANGE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
En date du 27 mars 2026

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

L'an deux mil vingt six le vingt sept mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Racrange s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de M. Laurent MENIERE, maire

Convocation : 16/03/2026

Présents : Laurent MENIERE, Eric CUNY, Michèle POTIER, Cyrille PERNET, Marilyne JACQUEMARD, Pascal DREYER, Jean-Marie GUERBER, Chantal VEBER, Jürgen CLEMENS, Nadia AKATAY, Anna CARUSO, Nicolas KARST, Valérie GOTTÉ, Gwenaëlle VICIC et Mathieu DREYER

Absents excusés : //

Qui avaient donné pouvoir à : //

2026-09 Création des commissions

M. le maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner les membres titulaires et suppléants des commissions communales dont il est membre de droit (sauf commission de contrôle des listes électorales)

Le maire propose :

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Le maire et 6 membres devant avoir chacun un suppléant. Ces 6 membres sont désignés par la direction départementale des finances publiques sur la base d'une liste de 24 contribuables de la commune fixée par le conseil municipal.

Les 24 personnes proposées sont :

Kévin ALEXANDRE, Etienne ANTOINE, Florence FILLMANN, Thierry SCHNEIDER, Mélanie PROCACCINO, Céline GNIECH, Marie Céline GOZDALSKI, David TONNOIR, Arnaud VEBER, Hervé NOTIN, Stéphanie MASSON, Alain LAMOUREUX, Julie KENNEL, Enzo DETTORI, Hatice YILDIZ, Florian DE COL, Eric DECKER, Jérôme DELAVALLADE, Valérie MARCHAL, Agnès CARPENTIERI, Jean-Marc DREYER, Christine DREYER, Danielle KHERMOUCHE et Marie Charlotte KRAUS

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES/MARCHES/OUVERTURE DE PLIS

- 3 Titulaires : Jean Marie GUERBER, Cyrille PERNET, Gwenaëlle VICIC

- 3 Suppléants : Marilyne JACQUEMARD, Eric CUNY, Mathieu DREYER

COMMISSIONS DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Les personnes exerçant une fonction de Maire ou d'adjoint ne pourront siéger dans cette commission. La commission est composée d'un membre du conseil pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet et d'un délégué désigné par le tribunal judiciaire

- membre du conseil : Mathieu DREYER

COMMISSIONS DES TRAVAUX :

-7 conseillers : Jürgen CLEMENS, Cyrille PERNET, Jean Marie GUERBER, Eric CUNY, Nadia AKATAY, Anna CARUSO, Gwenaëlle VICIC

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE/FETES ET CEREMONIE/CULTURE :

-5 conseillers : Marilyne JACQUEMARD, Chantal VEBER, Anna CARUSO, Valérie GOTTÉ, Michèle POTIER

COMMISSION DES FINANCES :

-5 conseillers : Jurgen CLEMENS, Chantal VEBER, Nicolas KARST, Jean Marie GUERBER, Valérie GOTTÉ

Après avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité des membres présents, les propositions ci-dessus.

Le Maire, Laurent MENIERE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215705609-20260327-DCM202609V2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE-DEPARTEMENT DE LA MOSELLE-ARRONDISSEMENT DE
FORBACH-CANTON DE SARRALBE
COMMUNE DE RACRANGE

**Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
En date du 27 mars 2026**

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

L'an deux mil vingt six le vingt sept mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Racrange s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de M. Laurent MENIERE, maire

Convocation : 16/03/2026

Présents : Laurent MENIERE, Eric CUNY, Michèle POTIER, Cyrille PERNET, Marilyne JACQUEMARD, Pascal DREYER, Jean-Marie GUERBER, Chantal VEBER, Jürgen CLEMENS, Nadia AKATAY, Anna CARUSO, Nicolas KARST, Valérie GOTTE, Gwenaëlle VICIC et Mathieu DREYER

Absents excusés : //

Qui avaient donné pouvoir à : //

2026-10 Désignation des délégués aux différentes instances :

M. le maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner les délégués aux diverses instances et propose :

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE (SMERE) :

2 Titulaires : Pascal DREYER, Eric CUNY

1 Suppléant : Chantal VEBER

SYNDICAT SCOLAIRE DE VIRMING

2 Titulaires :

- Laurent MENIERE

- Anna CARUSO

1 Suppléant : Nadia AKATAY

DELEGUE AU CONSEIL DE FABRIQUE

Titulaire : Eric CUNY

SYNDICAT FORESTIER DE LANING

2 Titulaires :

- Cyrille PERNET

- Jürgen CLEMENS

SYNDICAT Si2e :

Le Maire Laurent MENIERE

CORRESPONDANT DEFENSE :

- Eric CUNY

SYNDICAT SIM SEILLE :

-Le Maire Laurent MENIERE

Après avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité des membres présents, les propositions ci-dessus.

Le Maire, Laurent MENIERE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215705609-20260327-DCM202610V2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2026

**Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
En date du 27 mars 2026**

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

L'an deux mil vingt six le vingt sept mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Racrange s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de M. Laurent MENIERE, maire

Convocation : 16/03/2026

Présents : Laurent MENIERE, Eric CUNY, Michèle POTIER, Cyrille PERNET, Marilyne JACQUEMARD, Pascal DREYER, Jean-Marie GUERBER, Chantal VEBER, Jürgen CLEMENS, Nadia AKATAY, Anna CARUSO, Nicolas KARST, Valérie GOTTÉ, Gwenaëlle VICIC et Mathieu DREYER

Absents excusés : //

Qui avaient donné pouvoir à : //

2026-11 Réfection de la place de la fontaine rue Alphonse Grosse :

M. le Maire rappelle au conseil qu'il a été précédemment décidé de procéder à la réfection de la place de la fontaine comme suit :

- enfouissement des réseaux,
- création de places de parking,
- création espaces verts

Après avoir délibéré le conseil autorise M. le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'obtention de subventions, la consultation d'un maître d'œuvre et signer tout document relatif à ce projet.

POUR : 15 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le Maire, Laurent MENIERE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215705609-20260327-DCM202611V2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2026